



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie, finances et budget : INSEE

Question écrite n° 5377

Texte de la question

M Andre Lajoinie attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur les menaces pesant sur l'INSEE en tant que grand service public d'information et de prevision economiques, si la restructuration de cet institut envisagee par le Gouvernement est mise en oeuvre. Cette reorganisation sous-entend tout d'abord une conception restrictive du service public d'informations statistiques, reduite au seul service du Gouvernement, au detriment des autres partenaires de l'institut, usagers, partenaires sociaux, collectivites locales, regions, representation nationale, etc. Cette conception porterait un coup a une des caracteristiques essentielles de l'INSEE, a savoir la tres forte coherence entre la production de statistiques et l'elaboration d'etudes pluralistes a partir de ces statistiques. Cela ouvrirait la porte a une evolution plus grave encore, c'est-a-dire la dissociation entre production de chiffres et productions d'etudes, ces dernieres etant commandeés a des organismes prives exterieurs et, parallelement, a la privatisation d'activites de l'INSEE considerees comme rentables. Ainsi cette double orientation, conception restrictive du service public et menace reelle de privatisation d'activites en rompant la coherence d'ensemble de l'INSEE, mettrait en cause la possibilite de satisfaire la demande diversifiee et pluraliste d'information statistique emanant de la collectivite nationale. Enfin, on ne peut qu'etre inquiets sur la tendance recente a faire de l'INSEE, dans l'optique du marche unique prevu pour 1992, un sous-traitant des services de la Communaute europeenne, sans maitrise par l'institut de la conception de l'information. Les consequences induites par le projet d'arrete portant sur la restructuration de l'INSEE seraient donc graves pour l'avenir de ce grand service public d'information. Elles soulevent de grandes questions touchant au pluralisme de la conception, de l'elaboration, de l'utilisation de l'information economique et sociale dans notre pays. Cette organisation se fait sans aucune consultation sur les missions, les projets et les moyens de l'institut avec les personnels, les usagers, les partenaires sociaux et la representation nationale. A l'heure ou notre pays traverse une crise economique et sociale importante rendant necessaire un systeme d'information et de prospective coherent et pluraliste permettant d'en comprendre les causes et les enjeux, le Gouvernement peut encore revenir sur son projet d'arrete. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il compte prendre pour faire respecter la grande mission de service public d'information attribuee a l'INSEE, dans le respect d'un veritable droit des partenaires sociaux, des collectivites locales, des regions, de la representation nationale et des usagers en general a une information economique et sociale pluraliste et de qualite, et lui demande dans l'immediat de renoncer au projet d'arrete dont il est fait etat.

Texte de la réponse

Reponse. - Un projet d'amenagement de l'organigramme de la direction generale de l'Institut national de la statistique et des etudes economiques (INSEE) a ete presente aux personnels et aux syndicats a la fin du mois d'octobre dernier et est en cours de discussion au sein des services de l'Institut. Ce projet ne remet en rien en question le statut et les missions de l'INSEE ; il vise seulement a ce que ces dernieres soient remplies avec une plus grande efficacite. En particulier, les amenagements etudies ne sous-entendent absolument pas « une conception restrictive du service public d'informations statistiques, reduite au seul service du Gouvernement ». L'INSEE a un role essentiel d'information et d'etude a l'egard d'un public tres large, et non pas seulement de la

puissance publique. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est prévu de renforcer le pôle « Diffusion » de l'INSEE, afin d'améliorer les conditions de mise à disposition de l'information économique et sociale auprès du public, notamment au niveau régional. C'est aussi pourquoi, dans le cadre du conseil national de l'information statistique, le directeur général de l'INSEE a tenu à présenter ce projet aux partenaires sociaux et aux représentants des usagers. De même, la très forte cohérence entre la production des statistiques et l'élaboration d'études à partir de ces statistiques, qui constitue l'un des points forts et l'une des spécificités de l'INSEE serait tout à fait maintenue. Les unités statistiques conserveraient une activité d'étude significative et le pôle « Synthèses économiques » sortirait renforcé par une clarification et une reorientation de ses fonctions. Enfin, et il faut s'en féliciter, le développement des relations entre l'INSEE et les autres instituts des pays de la CEE s'inscrit dans le cadre normal de la préparation de l'échéance de 1992, qui soulève un certain nombre de problèmes d'harmonisation des systèmes statistiques nationaux. Il convient à cet égard de noter que, à la suite de la réalisation du marché unique, la statistique nationale verra son rôle non seulement maintenu - la disparition des frontières physiques ne dispensant pas de l'observation des flux d'échanges intracommunautaires - mais encore élargi : les agents économiques de ce grand marché auront des besoins nouveaux et accrus en matière d'information statistique. La concertation se poursuit actuellement à l'intérieur de l'INSEE, avec la réunion d'un comité technique paritaire. Ce n'est qu'à l'issue de ce processus qu'un projet d'arrêté, concernant exclusivement l'organigramme, pourrait m'être soumis par le directeur général de l'INSEE.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie Andr•](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5377

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3292